



**FACTURATION
LISTE DES PIECES A FOURNIR - Année scolaire 2024-2025**

	ELEVES horaires aménagés et filière S2TMD	ELEVE Horaires traditionnels HT et/ou ELEVE HA/S2TMD suivant également en cursus en HT		
		Elève rouennais	Elève à partir du 3 ^{ème} cycle et CS-CPEES domicilié dans une commune de la Métropole de Rouen	Elèves hors Rouen ou hors métropole
Attestation d'assurance responsabilité civile pour l'année 2024-2025	X	X	X	X
Justificatif de domicile de – de 3 mois		X	X	
Avis d'impôt 2024 (1) sur les revenus 2023 – pages 1 et 2		X	X	
Attestation de quotient familial (QF) de la CAF De moins de 3 mois		X	X	
Lettre engagement année 2024-2025	UNIQUEMENT POUR LES NOUVEAUX ELEVES			
Photo	UNIQUEMENT POUR LES NOUVEAUX ELEVES			
Certificat d'autorisation de la pratique de la danse de moins de 3 mois	UNIQUEMENT POUR LES ELEVES DANSEURS			
SI CHOIX DE REGLER PAR PRELEVEMENT AUTOMATIQUE				
Mandat SEPA	X	X	X	X
RIB	X	X	X	X

(1) **En cas de garde alternée ou semi alternée**, les avis d'imposition des 2 parents sont à fournir. La famille devra fournir le jugement de divorce ou le jugement du juge aux affaires familiales ou un protocole d'accord signé des parents précisant le mode de garde.

Les justificatifs doivent être fournis **au plus tard le 15 novembre 2024**. Au-delà de cette date, le tarif de la tranche la plus haute et/ou le tarif hors Rouen sera appliqué. Les familles ou élèves ne souhaitant pas justifier leurs revenus se verront appliquer le tarif de la tranche la plus haute.

Les dossiers incomplets ne seront pas traités. Nous vous demandons de fournir les copies de vos justificatifs.
Aucune copie de document ne sera réalisée par les services du Conservatoire

Merci d'adresser l'ensemble des pièces :
par mail à regie-crr@rouen.fr ou les envoyer par courrier au Conservatoire de Rouen – 50 avenue de la
Porte des Champs – 76000 ROUEN ou les déposer dans la boîte « scolarité » à l'accueil du Conservatoire